

## Commune de QUINTIGNY



153, Rue Charles Nodier  
39570 QUINTIGNY  
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA Séance du 7 avril 2023

### CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Civilité» «Prénom» «NOM»

Quintigny, le 31 mars 2023

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

**Vendredi 7 Avril 2023 à 20h30**  
à la mairie - salle du conseil

#### ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 3 février 2023 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 Taxes communales pour l'année 2023  
Il vous est proposé de débattre et voter les taux des taxes communales pour l'année 2023
- 3 City stade  
Il vous est proposé de débattre des dernières propositions de l'architecte et arrêter une proposition.
- 4 Renouvellement des membres de la commission électorale  
Il vous est proposé de désigner les membres de la commission électorale
- 5 Journée communale de printemps  
Validation des différents travaux prévus pour cette journée
- 6 Courrier de Mr et Mme GISSINGER  
Débat autour des problématiques évoquées.
- 7 Compte rendu de réunions (sictom, siea, com com)
- Questions diverses

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

  
Jean-Paul MARTIN

**Présents :**

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN, Lory PRIN, Cécile DENISET  
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE, Jean-Bertrand  
BLANCHON.

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :**

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

**1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 3 février 2023 :**

Pas de remarques.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

**2 – TAXES COMMUNALES 2023:**

Il est décidé de maintenir les taux des taxes communales comme en 2022

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

**3- CITY STADE :**

Une réunion en visio a eu lieu avec Mr DESPAS du cabinet d'architecte pour mettre au point les dernières préconisations avant le dépôt du permis d'aménager.

L'aire de jeux des petits se situera finalement à côté du city stade. Il est prévu également un terrain de pétanque et divers aménagements pour sécuriser l'espace par rapport au parking voiture. La ligne moyenne tension doit être prise en compte pour le positionnement des filets de protection.

VOTE : pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

**4- RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTORALE :**

Cette commission s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion (au minimum une par an) et elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prise à leur égard par le maire.

Au sein du Conseil Municipal, Me NICOLAS Marie France fera partie de la commission. Il faut également proposer deux personnes du village (volontaires ou sollicitées par le maire) à la préfecture qui en choisit une pour la représenter dans la commission, de même pour le tribunal d'instance.

**5- JOURNEE COMMUNALE DE PRINTEMPS :**

Elle se déroulera, comme déjà annoncée, le samedi 22 avril au matin avec repas pris en commun à midi. Cette matinée se veut d'abord conviviale et nous espérons une bonne participation. Une information présentant les différentes tâches proposées ainsi qu'un bulletin réponse à retourner pour préparer au mieux cette matinée seront distribuées dans les boîtes aux lettres de tous les habitants. Rendez-vous à 8h à la salle de convivialité.

## **6- COURRIER DE M. ET Mme GISSINGER :**

Un courrier recommandé avec accusé de réception avec copie envoyée à la gendarmerie de secteur, adressé à Mr le Maire et son conseil municipal, écrit par Mr et Me GISSINGER est parvenu en Mairie.

Ce courrier a pour objet « la récurrence du bruit dû aux chiens ». Chaque conseiller avait pris connaissance préalablement de ce courrier. A noter que Me GISSINGER, présente au Conseil, a été invitée à s'exprimer. Elle a insisté à nouveau sur le caractère incessant des aboiements et souhaite des sanctions de la part du Maire. Comme garant de l'ordre public, Mr le Maire (tout comme l'avait fait son prédécesseur Mr MOINE) est intervenu auprès des intéressés, mais la situation ne s'apaise pas. En conseil, nous rappelons les procédures et démarches à effectuer de la part du plaignant pour ce genre de trouble de voisinage, avec en priorité la nécessité de constat des troubles dénoncés par la gendarmerie ou par un huissier, avec d'éventuels témoignages d'autres riverains.

## **7- COMPTE-RENDUS DE REUNIONS :**

### **- SICTOM**

Les déchets organiques vont être interdits dans les bacs gris en 2024, les utilisateurs ont la possibilité de s'équiper de composteurs. Ils peuvent être acheté auprès du SICTOM au prix de 50 euros le bac en bois et 30 euros le bac plastique.

Les horaires des déchetteries ont changé. Le détail des horaires sera publié sur le site de la commune.

### **- SIEA**

Le schéma directeur pour les futurs travaux dans les 10 ans doit être finalisé. Un prêt de 1 million d'euros au taux de 4.15 % va être signé au Crédit Agricole pour des travaux dans Bletterans

### **- SIAHS**

Le budget a été voté. Les comptes rendus de réunion du syndicat seront publiés sur les sites des communes adhérentes.

## **REUNIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES**

### **- Conseil Communautaire**

Le compte administratif 2022 et le budget prévisionnel 2023 ont été votés.

### **- Commission culture**

L'association de l'Ecole Intercommunale de Musique (EIM) demande à être intégrée à la Communauté de Communes pour la partie administrative et la gestion.

La moitié du budget de la commission est dédié aux médiathèques sur le secteur et l'autre moitié sert à subventionner des associations.

### **- Commission Aménagement du Territoire**

Un nouveau technicien pour le SPANC a été embauché pour procéder aux contrôles de normalité des installations.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- ✓ Un arbre est tombé sur un chemin de Saint Didier. Il sera évacué.
- ✓ Le jeudi 31 août aura lieu le marché de producteurs à Quintigny dans le cadre de l'animation les Jeudis de Pays menée par la Communauté de Communes et l'Office de tourisme. L'association La Grappe d'Or s'occupera de la partie buvette.
- ✓ Cérémonie du 8 mai. Elle se déroulera en premier à Quintigny, puis Saint Didier et enfin l'Etoile.
- ✓ Il faut organiser une réunion pour désigner un membre du Conseil pour voter aux sénatoriales. Elle doit se tenir le 9 juin, le conseil sera décalé également à cette date-là.
- ✓ Il faut réfléchir à une méthode plus efficace et complète pour réaliser l'état des lieux de la salle après une location. Il s'avère en effet que des dégradations soient découvertes tardivement et donc impossible à imputer à un locataire précisément.

- ✓ Un conseiller, mécontent de la gestion du dossier des retraites par le gouvernement, souhaiterait décrocher du mur de la salle du Conseil le portrait du Président Macron.

Séance levée à 22h40

Vu pour être affiché le 18 avril 2023, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 18 avril 2023

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance  
Lydia LINARES

Le Maire,  
Jean-Paul MARTIN

PROVISOIRE